

4 octobre suivant. Voici la teneur de ce règlement, qui précise si bien les moindres détails que tout malentendu est maintenant impossible à l'avenir.

"Les bancs des jubés seront vendus pour six mois, et le prix d'adjudication sera payé immédiatement.

"À l'expiration des six mois, quiconque voudra garder la possession de son banc, devra payer d'avance la rente pour le semestre suivant.

"Les bancs dont la rente n'aura pas été payée, seront vendus le premier janvier et le premier dimanche de juillet.

"L'avant-veille du jour fixé pour la vente des bancs, le registre sera fermé à huit heures du soir, et quiconque n'aura pas alors payé le semestre suivant, sera censé avoir remis son banc à la fabrique, qui en prendra possession."

Ce règlement est encore en vigueur aujourd'hui, et l'expérience a prouvé qu'il ne saurait être mieux fait.

Le 31 juillet 1864, le Cap-Santé donnait un quatrième prêtre à l'Eglise du Canada, dans la personne de l'abbé Eugène Frenette. Neveu et le protégé, en même temps, de M. Delâge, curé de l'Islet, il fut ordonné dans cette dernière paroisse. M. Frenette est aujourd'hui curé de la belle paroisse de St-Jean Port-Joli, où il continue à travailler avec le zèle et le dévouement qui sont l'apanage de tout bon prêtre.

Il sera toujours vrai que personne ne sait quand et comment il mourra. C'est une vérité que les faits viennent confirmer tous les jours. Tel est plein de santé, à peine au milieu de la vie, se promettant encore une longue suite d'années, et quelques heures après, il n'est plus qu'un cadavre. Une maladie subite, un accident quelconque l'a lancé dans l'éternité, au moment où il s'y attendait le moins.

Ce fut le sort regrettable d'un citoyen en vue de la paroisse. M. Isaïe Rinfret, qui se tua accidentellement le 6 octobre 1865, Parti dans le cours de la journée, pour aller rencontrer des employés qui travaillaient sur une ferme qu'il possédait dans le rang St-François, il avait pris sa carabine dans l'intention de faire en même temps une partie de chasse. Cette fois il devait être lui-même la victime. Aussitôt rendu, il descend de voiture et saisit, sans assez de précautions, cette carabine qu'il était si habitué à manier. Soudain, le coup part, et il tombe terrassé par la décharge qui l'avait frappé dans la région du cœur.